

29.06.2011 - 14:24 Uhr

Le travail temporaire / Des conditions de travail égales pour les temporaires et le personnel fixe !

Bern (ots) -

Madame, Monsieur,

En Suisse, le travail temporaire a fortement augmenté ces dernières années, entre autres parce que, depuis un certain temps, les agences peuvent placer des frontalières et des frontaliers ainsi que des ressortissant(e)s de l'Union européenne au bénéfice de permis de courte durée. Or, ce type d'activité constitue souvent une importante source de sous-enchère salariale.

Afin de pouvoir s'attaquer à ce phénomène, les syndicats et l'organisation des agences de travail temporaire de Suisse (swissstaffing) ont entamé des négociations avec pour but de conclure une convention collective de travail (CCT) dans cette branche. Cette CCT aura notamment pour objectif que la situation des travailleurs et travailleuses temporaires soit aussi bonne que celle des membres du personnel fixe des entreprises. L'Union européenne, par exemple, a fixé ce principe de l'« égalité de rémunération » dans une de ses directives. En Suisse, les diverses grandes agences de travail temporaire refusent son introduction dans la future CCT de cette branche.

Or, si les travailleurs et travailleuses temporaires sont engagés à des conditions inférieures à celles du personnel fixe, la pression sur les salaires et sur les conditions de travail s'accroîtra.

Nous avons l'honneur de vous présenter notre position à ce sujet lors d'une conférence de presse qui se tiendra

lundi 4 juillet 2011, à 9 h 15, à l'Hôtel Bern (Musiksaal Nr.5), Zeughausgasse 9, Berne.

Les personnes suivantes y prendront part : Paul Rechsteiner, président de l'USS Daniel Lampart, économiste en chef et premier secrétaire de l'USS Vania Allewa, vice-présidente de l'USS et membre du comité directeur du syndicat Unia

Dans l'attente de vous rencontrer à cette occasion, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

UNION SYNDICALE SUISSE

Contact:

Ewald Ackermann, service de l'information de l'USS 031 377 01 09 ou
079 660 36 14

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003695/100700094> abgerufen werden.